

COMPTES ANNUELS

2024

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

SARL A TOUT BOIS

103 avenue de Lattre de Tassigny
25210 LE RUSSEY

NAF : 0220Z
Siret : 51408528100020

CERTIFIÉ
CONFORME



**LINTZ
& ASSOCIÉS**

Expertise Comptable & Conseil

Société d'Expertise Comptable inscrite au tableau de l'ordre de
Bourgogne Franche-Comté

25500 MORTEAU

Tél. 03.81.67.28.15

Fax. 03.81.67.29.02

Courriel. contact@cabinet-lintz.fr

Désignation de l'entreprise SARL A TOUT BOISDurée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12Adresse de l'entreprise 103 avenue de Lattre de Tassigny 25210 LE RUSSEYDurée de l'exercice précédent* 12Numéro SIRET* 5 1 4 0 8 5 2 8 1 0 0 0 2 0Néant ☐ *Exercice N clos le,
31/12/2024

				Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)				AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *		AB		AC			
		Frais de développement *		CX		CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires		AF		AG			
		Fonds commercial (1)		AH	5 000	AI			5 000
		Autres immobilisations incorporelles		AJ		AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL		AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains		AN		AO			
		Constructions		AP	123 206	AQ	62 436	60 770	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR	460 171	AS	384 445	75 726	
		Autres immobilisations corporelles		AT	612 116	AU	296 606	315 510	
		Immobilisations en cours		AV	51 900	AW			51 900
		Avances et acomptes		AX		AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS		CT			
		Autres participations		CU		CV			
		Créances rattachées à des participations		BB		BC			
		Autres titres immobilisés		BD		BE			
		Prêts		BF		BG			
		Autres immobilisations financières*		BH	227	BI			227
TOTAL (II)				BJ	1 252 622	BK	743 488	509 133	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements		BL		BM			
		En cours de production de biens		BN		BO			
		En cours de production de services		BP		BQ			
		Produits intermédiaires et finis		BR		BS			
		Marchandises		BT	115 000	BU			115 000
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes		BV		BW			
		Clients et comptes rattachés (3)*		BX	764 210	BY	1 385	762 825	
		Autres créances (3)		BZ	90 302	CA			90 302
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé		CB		CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CD	22 191	CE			22 191
Disponibilités		CF	694 534	CG			694 534		
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*		CH	25 850	CI			25 850	
	TOTAL (III)		CJ	1 712 088	CK	1 385	1 710 703		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)		CM						
	Ecart de conversion actif* (VI)		CN						
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	2 964 710		IA	744 873	2 219 837	
Renvois : (1) Dont droit au bail :			(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	CP	(3) Part à plus d'un an		CR		
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	Stocks :		(3) Part à plus d'un an	Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SARL A TOUT BOIS		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 6 400)			DA	6 400	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	13 500	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	1 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ BI)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)			DG	1 003 756	
	Report à nouveau			DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	254 266	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	1 278 922	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
TOTAL (III)			DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	209 874	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)			DV	77 438	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	570 214	
	Dettes fiscales et sociales			DY	64 732	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA	18 654	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	940 914		
Ecart de conversion passif* (V)			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	2 219 837		
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			IB	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
			Ecart de réévaluation libre	ID		
			Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	866 032
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

COMPTES ANNUELS

2024

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL A TOUT BOIS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2024, dont le total est de 2 219 837 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 254 267 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 25/04/2025 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2024 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Constructions : 15 ans
- * Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- * Matériel et outillage industriels : 2 à 8 ans
- * Matériel de transport : 4 à 7 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	5 000			5 000
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles	5 000			5 000
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui		21 612		21 612
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	83 219	18 376		101 595
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	466 105	2 564	8 497	460 172
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	574 417	174 709	137 009	612 117
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	17 573	51 900	17 572	51 900
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	1 141 313	269 160	163 078	1 247 395
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	227			227
Immobilisations financières	227			227
ACTIF IMMOBILISE	1 146 540	269 160	163 078	1 252 622

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		269 160		269 160
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		269 160		269 160
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste		17 572		17 572
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		145 506		145 506
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		163 078		163 078

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/12/2024
Éléments achetés	5 000
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	5 000

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui		604		604
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	59 010	2 821		61 832
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	345 011	47 931	8 497	384 446
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	259 790	80 411	43 594	296 607
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	663 811	131 768	52 091	743 488
ACTIF IMMOBILISE	663 811	131 768	52 091	743 488

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 880 590 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	227		227
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	764 211	764 211	
Autres	90 303	90 303	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	25 850	25 850	
Total	880 590	880 363	227
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Personnel - produits à recevoir	500
Etat - produits à recevoir	9 068
Intérêts à recevoir	750
Total	10 318

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 940 915 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	209 875	134 992	74 882	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	570 214	570 214		
Dettes fiscales et sociales	64 732	64 732		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	96 093	96 093		
Produits constatés d'avance				
Total	940 915	866 032	74 882	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	95 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	117 014			
(**) Dont envers les associés	77 439			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 77 438 euros.

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	80 446
Int.courus s/emp.aup.etabl.t.crédit	189
Dettes provis. pr congés à payer	16 840
Charges sociales - charges à payer	417
Etat - autres charges à payer	5 824
Total	103 716

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	1 451		
Etalement 1er loyers majorés	24 399		
Total	25 850		

A TOUT BOIS

Société À Responsabilité Limitée au capital de 300 000,00 €

Siège social : 103 avenue de Lattre de Tassigny

25210 LE RUSSEY

514 085 281 RCS BESANCON

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 juin 2025

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le **bénéfice** de l'exercice clos le 31 décembre 2024 s'élevant à **254 266,67 euros** de la manière suivante :

- Une somme de 29 000.00 €

A la "Réserve légale"

- Et le solde, soit 225 266.67 €

Affectée au compte "Autres Réserves"

Total.....	254 266.67 €
-------------------	---------------------

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 juin 2025

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme

La Gérance

Signature :

